

Compte rendu de séance

Séance du 3 Novembre 2020

L' an 2020 et le 3 Novembre à 20 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de BURGEVIN Christiane Maire

Présents : Mme BURGEVIN Christiane, Maire, Mmes : COLLOT Marie, LARUE Delphine, SAULNIER Martine, MM : ANDRÉ Nicolas, LANCELOT Gérard, MIRLOU Jean, PETIAU Xavier, PETIT Gérard, REDON Jacky, THILLOU Davy

Excusés :

Absents :

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 11

Date de la convocation : 27/10/2020

Date d'affichage : 27/10/2020

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous Préfecture de Montargis

le :

et publication ou notification

du :

A été nommé(e) secrétaire : MME LARUE Delphine

Le conseil municipal **VOTE**, à l'unanimité, la séance à huis clos.

Suite à une remarque de Monsieur Gérard PETIT sur l'enquête publique, le compte-rendu a été modifié sur place.

Le conseil municipal **ACCEPTE**, à l'unanimité, le compte-rendu du 1er septembre 2020 rectifié.

Taxe d'aménagement :

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.331-1 et suivants,

Le Conseil Municipal **DÉCIDE**, d'instituer la taxe d'aménagement en fixant un taux uniforme de 2% pour l'ensemble du territoire communal, et d'exonérer totalement (100%) en application de l'article L.331-9 du code de l'urbanisme, les abris de jardins, les pigeonniers et colombiers soumis à déclaration préalable.

Point sur les différents travaux en cours :

- Les travaux de la porte de l'église sont terminés
- Sécurisation du bourg : Il a été constaté un problème de busage sur le trottoir de la rue de l'Ecole. On a découvert d'autres busages sur le terrain de Monsieur Maguet.
- Monsieur PETIAU expose le financement du projet de la bibliothèque.

La commémoration du 11 novembre aura lieu à 11h45 en petit comité. Madame SAULNIER et Messieurs ANDRÉ, PETIT et REDON seront présents.

Madame le Maire renseignera les conseillers au fur et à mesure des informations émanant du gouvernement.

Colis de fin d'année : Au vu de la situation sanitaire, le conseil décide de ne pas distribuer les colis. Il est décidé de rédiger un courrier afin d'expliquer cette décision.

Les conseillers sont informés du rapport d'activités 2019 de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais.

Informations diverses :

Demande de subvention FAPO :

Après avoir étudié les différents devis, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE le devis de la Société KUFIT (Châlette/Loing), concernant des travaux de peinture intérieure pour la future bibliothèque, pour un montant de **4 962.94 € HT**, soit 5 955.52 € TTC.

ACCEPTE le devis de la Société KUFIT (Châlette/Loing), concernant des travaux de nettoyage de la façade de la Mairie et ses annexes, pour un montant de **3 638.00 € HT**, soit 4 365.60 € TTC.

ACCEPTE le devis de la Société KUFIT (Châlette/Loing), concernant des travaux de peinture des sanitaires de la Salle Polyvalente, pour un montant de **2 519.52 € HT**, soit 3 023.42 € TTC.

ACCEPTE le devis de la Société IACO (Bellegarde), concernant des travaux de réparation d'une partie de la couverture de l'atelier communal, pour un montant de **711.88 € HT**, soit 854.26 € TTC.

ACCEPTE le devis de la Société JOURDAIN ET FILS (Bellegarde), concernant des travaux de modifications de chauffage pour la future bibliothèque, pour un montant de **1 626.90 € HT**, soit 1 952.28 € TTC.

ACCEPTE le devis de la Société HAMEL (Mormant/Vernisson), concernant des travaux d'électricité dans la future bibliothèque, pour un montant de **4 066.15 € HT**, soit 4 879.38 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DONNE** son accord à Madame Le Maire, pour demander une subvention auprès du Conseil Départemental, au titre de l'aide aux communes à faible population.

Le reste à charge est 1 373.88€ HT

Madame le Maire indique aux conseillers qu'elle a porté plainte suite aux dégradations autour de la salle polyvalente. Le devis de la société Pithiviers Nettoyage d'un montant de 78.00€, sera présenté au tribunal afin que les responsables s'en acquittent.

Madame le Maire expose la demande de la Communauté de Communes d'adhérer à une convention en vue de la création d'un groupement de commandes pour la "Constitution des DTA". Le conseil DÉCIDE de ne pas y adhérer.

Le Centre de Gestion 45 demande si la commune renouvelle son adhésion au service de médecine préventive, pour l'année 2021. Le conseil municipal **ACCEPTE** à l'unanimité.

Suite à la demande d'un administré auprès du SICTOM, celui-ci nous sollicite pour la création d'une plate forme au lieu-dit la "Petite Rivière". Le conseil municipal **REFUSE** cette demande.

Une demande de réserve d'eau a été faite pour le lieu-dit "La Cave". Le conseil ne peut honorer cette requête car la commune n'a pas de terrain disponible.

Des administrés ont fait une demande de lampadaires solaires pour les lieux-dits "La Cave" et "Les Brosses". Le conseil municipal après en avoir délibéré, n'accepte pas, pour l'instant, cette proposition.

Monsieur Boulas demande si la commune peut acheter à l'euro symbolique, la chapelle du château, afin de garder ce bâtiment historique.

Madame le Maire a déjà échangé avec le propriétaire et ce dernier n'y est pas favorable.

Les coopératives scolaires de Ladon ont remercié la commune pour le versement des recettes de vente de tables d'écoliers.

Rapports des commissions :

Ecole Élémentaire du 13/10/2020 :

- Suite aux élections des représentants de parents, qui ont eu lieu, par correspondance, le 9 octobre 2020, 6 titulaires et 1 suppléant ont été élus. Effectifs : A ce jour il y a 151 élèves répartis en 6 classes. Les prévisions pour la rentrée prochaine sont de 144 élèves.
- 26 demandes d'aide pour les enfants en difficultés ont été faites auprès du RASED
- Un exercice PPMS a été réalisé et les élèves l'ont bien respecté.
- Bilan comptable de la coopérative scolaire : A la rentrée le solde est de 11 547.60€.
- Un problème de salpêtre a été évoqué lors du dernier conseil d'école. Un nettoyage partiel a été réalisé cet été. Les parents élus demandent une expertise et des travaux d'assainissement car il en va de la santé des enfants. Une personne de la communauté de communes a fait un rapport et demande un nettoyage complet.
- Le conseil d'école demande qu'un élu de la communauté de communes soit présent au prochain conseil.

Ecole maternelle du 16/10/2020 :

- Suite aux élections des représentants de parents, qui ont eu lieu le 9 octobre 2020, 4 titulaires ont été élus et 3 suppléants.
- Effectifs : A ce jour il y a 74 élèves répartis en 4 classes.
- Un exercice incendie a été réalisé et s'est bien déroulé. Un exercice PPMS intrusion attentat avec confinement sera

réalisé le 12 Novembre.

- L'APC (activités pédagogiques complémentaires) a été proposé à 8 élèves de MS et 5 élèves de GS.
- En raison de la crise sanitaire, il n'y aura pas d'atelier interclasse.
- Bilan comptable de la coopérative scolaire : A la rentrée le solde est de 11 688.23€.
- Mme Brisset précise que l'ouverture dans le grillage au fond de la cour doit être faite pendant des vacances scolaires, en même temps que la prolongation de la clôture côté city parc.

SMAEP du 21/09/2020 :

- Proposition de changement de compteurs d'eau (2 300) pour les mettre en radio-relais. Ils commenceront par Villemoutiers. L'investissement pour l'achat des compteurs sur notre commune, s'élève à 18 900€. Le syndicat recherche une personne pour l'installation des compteurs et propose d'acheter un véhicule de service. Il faudra compter 134 900€ pour l'achat de tout le matériel. Le prix de l'eau est maintenu à 0.67€ + 0.082€ de taxe pollution + 0.38€ de taxe de modernisation.

CFA des 15/09/2020 et 7/10/2020:

- L'élection du nouveau président a eu lieu suite aux élections municipales. Monsieur Moreau a été élu. Il y a dorénavant 4 vices-présidents et 5 membres du bureau.
- L'indemnité du président s'élève à 1 283€ et 641€ pour les vices-présidents. Création des commissions.

Développement durable du 30/09/2020 :

- Monsieur Moreau a été élu président.
- Présentation de la commission et de ses actions.
- Ambitions : Etudier la faisabilité des déplacements en voies douces et vertes.
- Gestion de l'Arboretum.

Aménagement de l'espace :

- Président Monsieur Fouassier.
- Cette commission gèrera l'espace autour du PLUI.

Tourisme du 21/09/2020 et du 2/11/2020 :

- Mme Robineau présidente.
- Présentation de la commission.
- Présentation des offices de tourisme.
- La volonté, par rapport à la salle des Etangs à Nogent, est de garder la localisation aux associations, théâtre, aux répétitions et aux spectacles.
- 2 spectacles ont été reportés en 2021 suite à la crise sanitaire.
- Présélection de spectacles : 1 à Bellegarde ; 2 à l'Arboretum ; 1 à Châtillon et 1 à Lorris sous la Halle.

Travaux Bibliothèque :

- La commission a vu l'entreprise Chagourin afin d'installer une porte coupe-feu de 115cm entre la salle du conseil de la mairie et la future bibliothèque.
- Des demandes de devis ont été faites auprès des entreprises Jourdain pour le changement de place des radiateurs, Hamel pour l'électricité et Kufit pour la peinture.
- Il faudra mettre une porte anti-panique à la sortie.

Madame le Maire parle de la clôture derrière la propriété du 3 rue J.B Patrauld. Une partie appartient à la commune et devra être nettoyée.

Madame le Maire annonce que le garage du terrain communal en face de la Mairie sera démoli.

Séance levée à: 0:20

En mairie, le 24/11/2020
Le Maire
Christiane BURGEVIN



